

FORÊT - NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

2023

ID : 040-214002834-20230404-DE2023044-BF



La Commune de Saint-Vincent-de-Paul s'étend sur un territoire de 3 237 hectares composé de près de 1 000 hectares de barthes, bois de chênes et pignadas.

La forêt, propriété communale, est soumise au régime forestier et gérée par l'Office National des Forêts.

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
FORÊT de SAINT-VINCENT-DE-PAUL	345 586,00	214 637,00	560 223,00
Total	345 586,00	214 637,00	560 223,00

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

Le budget s'équilibre à :

- 345 586,00 € en section de fonctionnement

- 214 637,00 € en section d'investissement

- Représentation graphique du budget principal -

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
 Reçu en préfecture le 11/04/2023



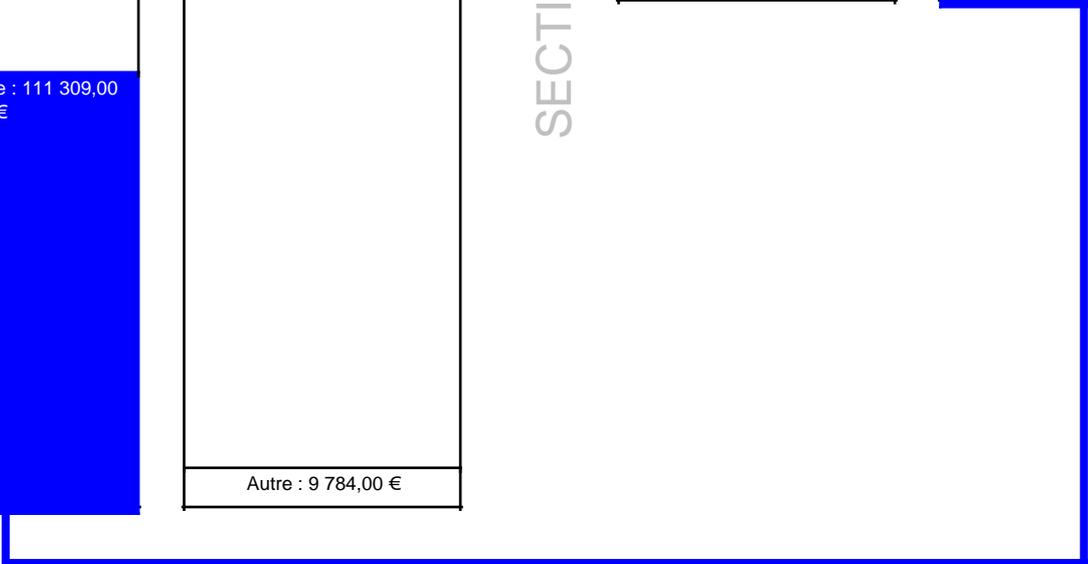
ID : 040-214002834-20230404-DE2023044-BF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 42 496,00 €	Produit des services : 335 802,00 €
Subventions et participations : 191 062,00 €	
Epargne brute : 111 309,00 €	
	Autre : 9 784,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Immobilisations corporelles: 92 374,00 €	Emprunts : 38 701,00 €
Immobilisations en cours : 46 235,00 €	Dotations, fonds et réserves: 49 841,00 €
Dette : 26 000,00 €	Autre : 14 786,00 €
Déficit antérieur : 35 242,00 €	Epargne brute : 111 309,00 €
Autre : 14 786,00 €	



- Dette -

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023



ID : 040-214002834-20230404-DE2023044-BF

Tableau synthétique

	Encours de la dette
FORÊT de SAINT-VINCENT-DE-PAUL	52 451,41
Total	52 451,41

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 0,48 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus

